ANNEXE V

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Je soussigné (nom et prénoms) :
- concessionnaire importateur de véhicule, certifie :

a) Que le véhicule :

1. Genre :
2. Marque :
3. Type : Version :
4. N° d'identification ou n° d'ordre dans la série :
5. Carrosserie :
6. Source d'énergie :
7. Puissance administrative :
7. bis Cylindrée :
8. Nombre de places assises (y compris le conducteur) :
9. Dimensions :
   Largeur :
   Longueur :
   Surface :
10. Poids total autorisé en charge : kg
11. Poids à vide 'en ordre de marche) : kg
12. Poids total roulant autorisé : kg
13. Charge utile : kg
14. Niveau sonore de référence : dB(A)
15. Régime de rotation du moteur correspondant : tours/minute

est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-joint et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota).

b) que le véhicule sort de nos magasins, le pour être livré à :
(nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut, du concessionnaire)

Fait à le

Nota : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint au présent certificat le procès-verbal de réception par type.

Rappel : toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation u regard des articles 66 à 778 et 77à 88 du code de la route ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :
- d'une déclaration au service des transport terrestres
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le service des transports terrestres